



Cette newsletter apporte de l'information sur l'enseignement supérieur à destination des acteurs de l'orientation qui interviennent auprès des lycéennes et des lycéens de notre académie.

A la une



► Calendrier Parcoursup

La phase complémentaire a débuté le **11 juin**.

Elle permet aux candidats de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles, et ce, jusqu'au **8 septembre 2026**.

Fin de la phase principale d'admission : **11 juillet 2026**

A savoir : Pour la grande majorité des formations en apprentissage disponibles sur Parcoursup, il est encore possible de formuler des vœux.

▲ Point de vigilance : Inscription administrative à partir du **7 juillet**, après les résultats du bac, les élèves doivent télécharger leur attestation d'admission dans la formation acceptée définitivement et s'inscrire dans l'établissement d'accueil.

► Dossier Social Étudiant

La campagne DSE 2026-2027 a débuté le 2 mars 2026. Même s'il était fortement recommandé de déposer son dossier avant le 31 mai 2026 pour bénéficier d'un traitement prioritaire pour les bourses et les logements CROUS, il est possible de le faire jusqu'au 31 décembre 2026.

Plus d'informations sur <https://messervices.etudiant.gouv.fr/>

Une nouvelle résidence pour la réussite Flaubert : <https://www.crous-normandie.fr/se-loger/la-residence-de-la-reussite-flaubert/#1776164730571-e648448f-7abf>

Actualités à la une

- Calendrier Parcoursup
- Dossier Social Étudiant

Les lieux d'accueil

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en Normandie

Le saviez-vous ? L'apprentissage à l'Université, c'est possible !

L'apprentissage dans le secteur public

- Témoignage de Céline Josselin, Adjointe du Pôle Apprentissage de l'IFPRA

Expérience d'une étudiante de BTS en apprentissage

- Témoignage d'Océane, étudiante au lycée La Morandière de Granville

Focus sur les licences professionnelles

Les ressources en ligne

Les lieux d'accueil

► **Les Centres d'Information et d'Orientation de Normandie**

► **L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie**

à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair.

► **L'Espace Orientation Insertion**

de l'université de Caen Normandie.

L'Espace Orientation Information

de l'université Le Havre Normandie.

La Mission Information Orientation

de l'université de Rouen Normandie.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en Normandie

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur est une modalité de formation qui permet de concilier études et expérience professionnelle. Il repose sur le principe d'alternance entre des périodes de cours dans un établissement et des périodes en entreprise. L'apprenti signe un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation et bénéficie ainsi d'un double statut, à la fois étudiant et salarié.

Ce modèle permet de préparer une grande variété de diplômes (BTS, BUT, licence, master, diplôme d'ingénieur, ...). L'offre de formation en apprentissage s'est fortement développée ces dernières années, aussi bien dans le secteur public que privé. Les établissements publics (universités, IUT, lycées) proposent aujourd'hui de nombreux cursus en alternance. Les établissements privés (écoles de commerce, d'ingénieurs ou spécialisées) ont également largement investi ce modèle.

La rémunération est l'un des atouts de l'apprentissage. Cette rémunération constitue un levier d'autonomie financière, tout en offrant la possibilité de se former sans supporter seul le coût de ses études. Le montant du salaire en apprentissage est encadré par la loi et dépend principalement de deux critères : l'âge de l'apprenti et son année de formation. Il est calculé selon un barème précis qui prend en compte l'âge, l'année d'études, ainsi que le type de contrat (apprentissage ou professionnalisation).

En effet, deux types de contrats existent :

- **Le Contrat d'Apprentissage** est destiné aux 16-29 ans (et sans limite d'âge pour les sportifs de haut niveau, les créateurs d'entreprise ou les personnes en situation de handicap). Le salaire est un pourcentage du SMIC qui augmente chaque année et selon l'âge de l'étudiant.
- **Le Contrat de Professionnalisation** s'adresse aux 16-25 ans qui veulent compléter leur formation initiale, ou aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Ici, la rémunération dépend de l'âge et du diplôme détenu à l'entrée en formation.



Pour obtenir une simulation du salaire, un simulateur de rémunération est disponible sur le site alternance.gouv.fr

Quelques chiffres ... L'apprentissage dans l'enseignement supérieur

→ **658 000**

En France, il y a environ 658 000 apprentis dans l'enseignement supérieur.

Cela représente environ 62 % de l'ensemble des apprentis en France et près d'un étudiant sur cinq dans l'enseignement supérieur.

→ **3/10**

Près de 3 apprentis sur 10 sont inscrits en STS (BTS).

→ **26%**

Environ 26 % des étudiants en IUT sont apprentis

→ **x9**

Le nombre d'apprentis dans le supérieur a été multiplié par 9 depuis 2005.

→ **61%**

61 % des étudiants en licence professionnelle suivent leur formation en apprentissage.

Sources :
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-apprentissage-dans-l-enseignement-superieur-en-2024>
https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T260/l_apprentissage_dans_l_enseignement_superieur

Le saviez-vous ?

L'apprentissage à l'université

Longtemps associé aux formations professionnelles comme le CAP ou le BTS, l'apprentissage s'est aujourd'hui largement développé à l'université. Il représente une alternative de plus en plus prisée par les étudiants souhaitant allier études théoriques et expérience professionnelle.

Les trois universités normandes — Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie et Université Le Havre Normandie — proposent aujourd'hui une offre d'apprentissage structurée autour des BUT, licences professionnelles, masters et certaines formations d'ingénieurs.

L'apprentissage y constitue un levier majeur de professionnalisation et d'insertion.

Les trois universités normandes disposent de services spécifiquement dédiés à l'apprentissage. Ces structures assurent l'accompagnement des étudiants dans la recherche d'entreprise, la contractualisation, le suivi administratif et la coordination avec les équipes pédagogiques et les employeurs.



UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
[Offre de formation alternance 2026](#)



UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
[Offre de formation alternance 2026](#)



UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE
[Offre de formation alternance 2026](#)

L'apprentissage dans le secteur public

Témoignage de Céline Josselin, Adjointe du Pôle Apprentissage de l'IFPRA

Pouvez-vous nous présenter les missions de l'IFPRA (Institut de Formation Professionnelle en Région Académique) et les types de formations proposés ?

Depuis 2020, l'apprentissage, dans les lycées publics, est porté par le GIP appelé Institut de Formation Professionnelle en Région Académique.

On parle encore souvent du CFA académique devenu aujourd'hui le pôle apprentissage de l'IFPRA. Son rôle est de coordonner, d'animer et d'accompagner 93 établissements en Normandie qui proposent des formations en apprentissage. Un accompagnement est aussi proposé auprès des antennes de GRETA qui proposent des formations en apprentissage. La majorité de nos formations portent sur le niveau bac et BTS.

Aujourd'hui, nous avons une offre très complète de BTS en apprentissage qui peut prendre deux formes : soit le groupe est cent pour cent en apprentissage. Donc, l'apprenti intégrera un groupe où il n'y aura que des apprentis. Ou alors, et c'est le cas dans pratiquement toutes les formations, les élèves et/ou les étudiants peuvent changer de

statut et faire ce que l'on appelle une mixité de parcours.

Comment se porte l'apprentissage aujourd'hui ?

À la rentrée 2025, nous avons enregistré une petite baisse de nos effectifs, nous étions à moins 4 %. On s'attend encore à un recul pour 2026.

Ceci est dû à deux facteurs : la baisse démographique, d'une part, mais aussi les aides aux entreprises qui ont un peu diminué.

Si l'industrie et le bâtiment tiennent bon, nous sommes plus inquiets pour les BTS du tertiaire, où les opportunités sont moins nombreuses et les recrutements moins ancrés sur le long terme.

Quel est le nombre d'apprentis suivis par l'IFPRA en Normandie ?

Nous avons aujourd'hui 4 500 apprentis au total. La force de notre système est le maillage territorial. Pratiquement tous les établissements proposent des parcours en apprentissage.

Quelles sont les forces d'un accompagnement porté par le service public ?

La sécurisation des parcours est vraiment notre force. Dans un lycée public, le parcours est sécurisé puisqu'il est réversible. Un jeune peut commencer sous statut étudiant et basculer en apprentissage s'il trouve un contrat, et inversement. Si ça se passe mal en entreprise, on le maintient en formation.

Nous sommes aussi très pointilleux sur le suivi et le lien avec l'entreprise d'accueil : nous préconisons trois visites par an en entreprise. Chaque jeune a son professeur référent. C'est ce qui explique nos taux de réussite de 90 % et nos taux de rupture très faibles.

Entretenez-vous des relations durables avec les entreprises partenaires ?

Oui, les partenariats se tissent directement dans les lycées. Les acteurs clés sont les DDFPT (Directeur/directrice délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques) et les responsables du bureau des entreprises. Ils organisent des job dating ainsi que des portes ouvertes pour faciliter la mise en relation (entre les jeunes et les entreprises). Au niveau macro, le rectorat signe aussi des conventions avec des «grands comptes» comme EDF ou la SNCF pour sécuriser l'accueil des jeunes, notamment dans le nucléaire où les besoins sont énormes.

À partir de quand faut-il commencer à chercher une entreprise et comment les jeunes doivent-ils s'y prendre ?

Il faut s'y prendre de bonne heure, dès le mois de janvier-février de l'année de terminale. Mon conseil est de contacter les enseignants ou les DDFPT. Ce sont eux qui font le recrutement et qui ont souvent des offres d'entreprises qu'on ne trouve pas ailleurs.

Quels sont les secteurs qui recrutent le plus actuellement ?

L'industrie, sans hésiter. On va d'ailleurs ouvrir des formations spécifiques comme le BTS ascensoriste au Lycée G. Le Conquérant de Falaise (BTS Maintenance des Systèmes - Option D systèmes ascenseurs et élévateurs) ou le BTS CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique) au lycée P. Neruda de Dieppe. Dans ces secteurs, on manque même de jeunes en face des offres.

Est-il possible de suivre sa formation à distance ?

Non, on ne pratique pas le distanciel. On privilégie la formation en présentiel avec des enseignants et des formateurs. C'est une dérive que l'on voit parfois dans d'autres organismes et que l'on refuse.

Quelles idées reçues sur l'apprentissage vous semblent encore présentes ?

C'est de moins en moins vrai, mais l'idée que c'est uniquement pour les métiers manuels persiste parfois. L'image de l'apprentissage a bien changé. Le fait que ça se développe dans le supérieur a permis de donner une image positive. Les métiers manuels reprennent aussi une image positive, on l'a vu avec l'effet «Notre-Dame» (lié à la médiatisation de la reconstruction de la cathédrale). Le plus difficile aujourd'hui, c'est parfois de faire «matcher» avec les attentes des entreprises qui veulent des jeunes déjà autonomes. C'est tout l'enjeu de notre accompagnement.

Quels conseils pour éviter les mauvaises surprises et vérifier le sérieux d'une formation ?

Il faut être très vigilant : l'apprentissage est une formation gratuite pour le jeune. Un gage de sérieux, c'est quand la formation est référencée sur Parcoursup et adossée à un établissement public ou à un Organisme de formation historique.

Que se passe-t-il si un élève ne trouve pas d'entreprise ou perd son contrat ?

C'est là que le service public prend tout son sens. On accompagne le jeune, on peut le garder sous statut scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle.

On a aussi une vraie expertise sur le handicap avec une référente académique qui coordonne des parcours adaptés pour une centaine de jeunes.

Formuler des vœux en apprentissage sur Parcoursup... Comment ça marche ?

Contrairement aux formations sous statut étudiant, intégrer une formation en apprentissage via Parcoursup implique de remplir deux conditions essentielles : être accepté par l'établissement de formation, mais aussi trouver une entreprise prête à signer un contrat d'apprentissage.

En effet, même après une réponse positive sur la plateforme, l'inscription n'est définitive que si un employeur est trouvé. Les candidats doivent donc être proactifs et entamer leurs recherches d'entreprise le plus tôt possible. Il est conseillé aux candidats de multiplier les candidatures auprès des entreprises.

Par ailleurs, il est recommandé de formuler à la fois des vœux en apprentissage et des vœux en formation classique sur Parcoursup afin de sécuriser son parcours.



Pour un jeune qui hésite dans le choix de son BTS, on propose des mini-stages ou des immersions en travaux pratiques dans les lycées. L'apprentissage chez nous, c'est l'assurance d'un enseignement de qualité et d'une insertion réelle.

Expérience d'une étudiante en apprentissage

Témoignage d'Océane, étudiante en BTS CCST (Conseil et Communication de Solutions Techniques) au lycée La Morandière de Granville (50)

Peux-tu te présenter, nous donner ton âge, ton parcours et le baccalauréat que tu as obtenu ?

Je m'appelle Océane, j'ai 18 ans. Je suis actuellement en première année de BTS CCST (anciennement appelé BTS Technico-Commercial)

Avant cela, j'ai obtenu mon brevet des collèges puis j'ai suivi un Bac professionnel en maintenance nautique (obtenu avec mention Très Bien) pendant trois ans au lycée La Morandière de Granville, établissement où je poursuis aujourd'hui mon BTS. Je réalise ce diplôme en alternance au sein de l'entreprise Carteret Marine, une structure spécialisée dans le monde du nautisme où j'occupe le poste de vendeuse technique et conseillère.

Pourquoi avoir choisi le BTS CCST plutôt qu'un BTS commercial plus classique (MCO, NDRC) ou une filière purement technique ?

J'ai choisi ce BTS à la suite de l'obtention de mon bac pro technique. Je désirais quelque chose en rapport avec ce que j'avais pu faire et rester dans un domaine qui utilise encore de la technique. Ce qui m'attire dans le métier de technico-commercial, c'est cette double casquette : vendre un produit tout en maîtrisant son fonctionnement technique. C'est un équilibre entre le commerce et la technique nous vendons un produit, et devons aussi en maîtriser le fonctionnement technique.

Pourquoi avoir choisi la voie de l'apprentissage ?

L'alternance permet de mieux se former à la pratique professionnelle. Sur le terrain, nous sommes confrontés à de vraies situations, alors que les «cas d'école» théoriques sont plus rares en entreprise. Ce rythme permet aussi d'échanger de manière très concrète avec les professeurs sur les compétences à améliorer.

Par exemple, en entreprise, je vends beaucoup de matériel électronique complexe, comme des GPS ou des sondeurs pour bateaux. En cours, nous apprenons à construire l'argumentaire et à assurer le développement commercial : comment amener le client à exprimer ses besoins et comment lui présenter le produit technique de manière adaptée ?

Comment as-tu trouvé ton entreprise ?

Ayant effectué un stage dans cette entreprise, j'ai tout naturellement proposé ma candidature pour un BTS technico-commercial. Ils ont tout de suite accepté. Dans notre promotion, nous ne sommes que quatre cette année. Il a été difficile de trouver des entreprises, car beaucoup ont déjà des alternants ou, avec la conjoncture actuelle, ne veulent pas s'engager. Mon conseil est de s'y prendre très tôt. J'ai cherché un contrat dès le mois de novembre.

Cette année, je me suis proposée pour accompagner d'autres étudiants de ma promotion et des lycéens des fi-

lières bac pro du lycée. Quand on cherche une entreprise, il faut savoir faire un CV, une lettre de motivation, mettre en avant ses qualités, son expérience et expliquer pourquoi l'entreprise doit nous choisir et pas quelqu'un d'autre. Beaucoup de jeunes ont du mal avec cela, et il me semblait tout à fait normal de les aider.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile en arrivant en première année ?

Le plus difficile a été le niveau des études, la marche est haute entre le Bac Pro et le BTS, par exemple la CEJM (Culture Économique, Juridique et Managériale) demande beaucoup d'investissement et d'écoute. Mes camarades issus d'un Bac STMG sont beaucoup plus à l'aise dans ce domaine.

En revanche, je suis beaucoup plus à l'aise sur la partie technique.

Pour les bacheliers STMG, la partie technique est un petit peu difficile au début. Mais ce qui est bien en technico-commercial, c'est que nous avons des cours de technologie, un peu comme au collège. Par exemple, en début d'année, nous avons travaillé sur un objet du quotidien tout simple, une machine à laver. Nous avons étudié toutes ses caractéristiques de fonctionnement, les caractéristiques techniques (la contenance, la consommation d'eau, la consommation électrique) ainsi que les caractéristiques de vente (les différents avantages et inconvénients de cet objet, en fonction des marques et modèles). C'est en effectuant ce genre de cours que les élèves les moins techniques arrivent à se familiariser plus avec les données et langage techniques (les unités en électricité, les forces, le poids, la masse ou les principes de fonctionnement). Nous étudions également les fiches techniques, parce que tout objet que nous commercialisons ont une fiche technique avec des certifications, des labels et des règles spécifiques, et il faut être capable de pouvoir les interpréter face au client.

Quelles sont tes missions principales dans ton entreprise ?

Ma mission principale consiste à développer la vente : vente au comptoir, gestion des appels téléphoniques, création de devis et facturation. Également de conseiller les clients, comme sur l'achat d'un moteur de bateau, d'un GPS, d'une radio VHF ou d'autres types de produits que je commercialise. Il m'arrive aussi d'intervenir sur des missions techniques, comme réaliser des travaux de réparation. Si un client me présente une girouette de bateau, je peux être amenée à la réparer moi-même pour le dépanner ou faire des branchements électriques. Dernièrement, je me suis aussi proposée pour être un petit peu à l'atelier afin de travailler sur certains moteurs clients pour faciliter la vie de mon entreprise.

Cette année, une mission importante m'a été confiée : gérer les partenariats avec les fournisseurs pour une course qui a lieu en Normandie : le Tour des ports de la Manche. Mon

objectif est de rassembler tous les fournisseurs de mon entreprise et du monde du nautisme, puis de leur demander de fournir gratuitement des lots pour les vainqueurs et les inscrits. J'effectue cette mission sur mon temps d'entreprise ainsi qu'au lycée, ce qui me permet de poser des questions à mes professeurs sur différentes choses que je pourrais améliorer, par exemple faire du mailing, faire de la prospection. Pour ma part, j'ai décidé d'en faire un de mes projets de fin d'année que je présenterai à l'oral pour mon examen de BTS en fin de deuxième année.

Ton profil est très polyvalent. Comment vis-tu cet équilibre entre commerce et mécanique ?

Le côté mécanique me manque un petit peu, mais j'aime bien les deux. J'ai besoin d'avoir les deux pour me sentir bien. C'est pour cette raison que le technico-commercial, pour moi, c'est idéal : cela rassemble le technique et la relation client.

D'où te vient cette passion pour l'univers maritime et la maintenance nautique ?

Ça remonte à très longtemps. Dans la famille de mon père, ils sont très fans de tout ce qui est voiliers et bateaux. Quand j'étais jeune, j'avais peur de la mer, et mes parents m'ont forcée à prendre des cours de voile pour me faire surmonter cette peur-là, ce qui a fonctionné. En troisième, je souhaitais me diriger vers un bac pro métier des transitions numériques et énergétiques. J'ai vu sur le site du lycée la Morandière de Granville que la formation maintenance nautique existait et ça a éveillé ma curiosité. Je suis allée effectuer des mini-stages d'une journée au sein des deux formations pour découvrir les filières. J'ai pu les comparer et ça a été un coup de foudre. Si je devais refaire ce choix-là, je le referais dix fois !

Comment arrives-tu à concilier les cours, les révisions et le travail en entreprise ?

Gérer l'école, les temps de formation et l'entreprise, c'est très simple. Quand on est en temps scolaire, la majorité du travail, environ 80 %, est fait en classe si l'on suit bien les cours.

Je travaille environ une heure par jour après le retour du travail. Le temps de réviser les cours pour bien s'imprégner et pour ne pas oublier, parfois, avec deux ou trois semaines de coupure entre les cours, on peut facilement oublier.

Le monde de la mécanique et du nautisme est encore très masculin. Comment s'y passe l'intégration des femmes ?

Je ne regrette pas mon choix : les rencontres sont nombreuses et le secteur, même s'il reste majoritairement masculin, évolue. La mixité progresse, portée par des enseignants et des chefs d'entreprise qui font de réels efforts pour intégrer les femmes. Chaque année, en bac pro maintenance nautique, de plus en plus de filles rejoignent les classes. La première fille à avoir intégré la maintenance nautique, c'était il y a une quinzaine d'années.

Être une femme ne signifie pas qu'on manque de force physique ou qu'on est incapable de comprendre le fonctionne-

ment d'un moteur ou de faire de la mécanique. Pourtant, beaucoup de gens, surtout les plus âgés, persistent à associer la femme à des rôles strictement administratifs ou domestiques. C'est une réalité difficile à admettre, mais elle existe encore.

As-tu déjà été confrontée à des préjugés ?

Oui, j'ai eu un tuteur mécanicien très machiste. Il a tout fait pour me dégoûter de ce que je faisais, en me disant que je n'y arriverai pas et en me lançant des remarques un peu sexistes. Ça m'a vraiment fait beaucoup douter ; j'ai remis en question trois ans de formation. Ce furent trois semaines très, très difficiles, mais je me suis accrochée. Finalement, alors qu'il me disait que je n'aurais jamais mon bac, j'ai réussi à obtenir mon bac pro avec mention très bien !

Comment es-tu accompagnée dans ta formation ?

Dans mon entreprise, j'ai un tuteur qui me donne les meilleurs conseils pour avancer. Mon autre collègue qui est au même poste que moi m'apporte aussi beaucoup d'aide au quotidien.

Au niveau de l'établissement, j'ai aussi un très bon suivi. Mon professeur principal, qui est également mon professeur référent s'occupe de faire les visites en entreprise. Nous avons deux à trois visites tous les ans.

Tu as récemment remporté un prix pour un projet de création d'entreprise. Peux-tu nous en parler ?

J'ai participé à un concours de création d'entreprise à Granville : le concours d'appel à projet Initiative Granville Terre et Mer. Notre professeur principal nous y avait inscrits. J'ai gagné le premier prix de Granville en catégorie BTS et un prix spécial pour toutes les autres catégories réunies ! Mon projet consistait en la création d'une entreprise de recyclage de cordages marins en polyester afin de fabriquer de nouvelles bobines de fil, qui seraient ensuite revendues aux industriels du monde du nautisme. Ce concours est un beau projet car il permet de mettre en pratique tous les cours vus avec nos professeurs. C'est beaucoup plus facile à comprendre et à interpréter.

Quels sont tes projets pour l'après-BTS ?

Mon projet serait de poursuivre une Licence professionnelle dans le nautisme, dans le secteur de la plaisance. Je pense que mon entreprise pourrait me reprendre en alternance, sinon, je me dirigerai vers une autre structure pour progresser et découvrir d'autres méthodes de fonctionnement. Après cette licence pro, j'aimerais faire un Master en vente pour avoir tous les bagages nécessaires si je décide un jour de créer ma propre entreprise.



L'apprentissage c'est génial parce que ça permet de se mettre en condition réelle et de vraiment rentrer dans la vie active.

Quels conseils partagerais-tu avec un jeune qui cherche une alternance mais qui a peur de l'éloignement géographique ?

Il ne faut pas hésiter à se déplacer. Beaucoup de jeunes cherchent uniquement autour de chez eux parce qu'il est difficile de se loger. Un de mes professeurs m'a raconté qu'une année, un élève habitait à Granville et son entreprise était en Corse ! Il prenait l'avion toutes les deux semaines. Il existe beaucoup d'aides pour permettre aux jeunes de se déplacer et de se loger.

Moi-même, j'habite à une heure et demie de Granville. À Granville, il y a les Foyers des Jeunes Travailleurs (FJT). Ce sont des établissements qui accueillent des alternants avec des loyers très faibles. L'acceptation se fait sur dossier. Sans cela, je n'aurais pas pu faire mon BTS, car assumer deux logements est compliqué. Là, j'ai

la chance de pouvoir encore loger chez mes parents quand je suis en entreprise, et quand je suis à Granville pour les cours, je suis au FJT qui se trouve à cinq minutes à pied de mon lieu d'études.

Pour finir, quelles sont selon toi les qualités indispensables pour s'épanouir en apprentissage ?

Pour réussir dans l'apprentissage en général, il faut d'abord être vraiment motivé. Ce n'est pas tous les jours facile, on peut avoir des moments de fatigue. Il faut donc être organisé pour savoir gérer la charge de travail. Une autre qualité primordiale, c'est d'être à l'écoute : si nous écoutons attentivement le cours, nous n'avons presque rien à retravailler chez nous. Enfin, il faut être très ponctuel et assidu vis-à-vis des entreprises.

Focus sur les licences professionnelles

La licence professionnelle, comme les BUT, s'impose aujourd'hui comme le diplôme de référence pour une insertion rapide sur le marché du travail. Titre national de niveau 6 (Bac+3), elle permet d'obtenir le grade de licence et valide un parcours de 180 crédits ECTS.

Sa particularité ? Elle est coconstruite avec les acteurs économiques pour répondre aux besoins des entreprises.

Depuis la refonte réglementaire de 2019, le paysage de ce diplôme a évolué pour offrir plus de souplesse :

La licence professionnelle porte l'appellation de « bachelier universitaire de technologie » lorsqu'elle est dispensée par un institut universitaire de technologie (IUT) et préparée en 180 ECTS.

Contrairement à l'ancien modèle qui ne durait qu'un an, la licence pro est désormais accessible sur des durées variables. Selon le profil de l'élève, elle peut être intégrée pour valider une, deux ou trois années d'études, facilitant ainsi les réorientations en cours de cycle sans perte de temps.

L'objectif premier de cette formation est de former des cadres intermédiaires. Ce positionnement stratégique répond à une demande croissante du marché européen : trouver des professionnels qualifiés situés entre le technicien supérieur et l'ingénieur.

L'un des points forts de la licence professionnelle est son ouverture. Les universités mettent en place des passerelles et des dispositifs d'adaptation pour accueillir des publics aux parcours variés :

- Les bacheliers technologiques
- Les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2) comme le BTS ou le BTSA, qui souhaitent se spécialiser ou monter en compétences.
- Les professionnels en reprise d'études, grâce aux mécanismes de validation d'acquis (VAE ou VAP), permettant de transformer une expérience de terrain en diplôme académique.

Les stages et les projets tutorés constituent le cœur de la formation. Une part importante des cours est assurée par des professionnels en activité.

Pour accéder au moteur de recherche de l'Onisep des licences professionnelles proposées en Normandie

Cliquez ici

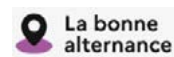
Pour accéder au moteur de recherche de l'Onisep des BUT proposées en Normandie

Cliquez ici

Ressources en ligne



- ▶ [La bonne alternance](#) propose des informations et des outils pour aider les élèves et/ou étudiants dans leurs démarches de recherche de formation et d'emploi en alternance



- ▶ [Le guide de l'apprentissage en Normandie](#)



- ▶ **L'ONISEP :**  **L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION**

<https://www.onisep.fr/vers-l-emploi#alternance>

<https://librairie.onisep.fr/toutes-les-publications/les-but-et-les-licences>

<https://librairie.onisep.fr/toutes-les-publications/les-bts-et-les-btsa>

<https://librairie.onisep.fr/toutes-les-publications/les-metiers-des-services-special-alternance>